

cinq pistes pour des emplois (3/5)

# Agriculture, agroalimentaire... vers une mise en cohérence

Production, transformation, distribution. De l'agriculteur au consommateur, la mise en cohérence des projets s'annonce à terme porteuse d'emplois.

**M**araîchage en Sologne, grandes cultures au nord, viticulture dans la vallée du Cher : l'agriculture est historiquement l'un des cœurs d'activité du Blaisois. Avec une douzaine d'entreprises structurantes, d'autres plus petites et des projets, l'agroalimentaire, y a également trouvé sa place... Dans une époque où développement économique et développement durable tendent idéalement à ne faire qu'un, où l'idée est de raccourcir au maximum les circuits entre production et consommation, « cela nous a amenés à observer la cohérence de ces activités sur le territoire », résume Sylvia Sanchez, de la Maison de l'emploi. Parce que, là, se trouvent bel et bien des emplois, pour aujourd'hui ou pour demain. Avec une production très mécanisée, les grandes cultures ont moins besoin de main-d'œuvre « et quand elles en cherchent, c'est avec des compétences particulières, notamment pour la conduite des machines », explique Delphine Foll, de Pôle emploi Blois Racine. « Par contre, dans le maraîchage, les besoins sont énormes, avec des emplois accessibles à tous. » Sachant qu'il faut tout de même une bonne santé physique et qu'un moyen de locomotion est souvent indispensable. Dans tous les cas,



Biscuiterie, transformation de viandes, de poissons, l'agroalimentaire se développe en Blaisois.

(Photo archives NR, Jérôme Dutac)

il s'agit souvent d'emplois saisonniers. Ce qui est vrai également pour la viticulture lorsqu'il s'agit de vendanger ou de tirer le bois l'hiver. Dans ce secteur, cependant, « quelqu'un d'un peu plus qualifié, qui sait tailler, peut espérer travailler 9 à 10 mois sur 12 en tournant sur deux ou trois employeurs. Et s'il maîtrise toutes les opérations de la vigne, il peut attendre un CDI. »

### Potentiel

« En terme de production agricole, la région Centre est la première », rappelle Sylvia Sanchez. Pour la transformation, par contre, « elle est au 15<sup>e</sup> rang. Ce secteur a donc un fort potentiel de développement ».

Or, le Blaisois a « déjà une culture de l'agroalimentaire », avec des entreprises comme Saint-Michel à Contres, Germaud à Blois... une douzaine sur le bassin, sans compter les plus petites structures. Et « on a en la matière une qualité de main-d'œuvre qui nous donne une attractivité. »

Tout n'est certes pas idyllique : avec des métiers où l'on travaille souvent en 3-8, des emplois qui induisent souvent une pénibilité... Mais le secteur peut receler des emplois. Trois métiers y sont notamment en tension : les ouvriers de fabrication, les opérateurs et les conducteurs de lignes, et la maintenance. En outre, si ces deux dernières années « seulement deux entreprises sur 12 ont

vu leurs effectifs augmenter », les besoins de main-d'œuvre, en partie liés à la pyramide des âges, devraient augmenter à partir de 2012.

Sans compter que les projets existent : « Sur le Blaisois, de nombreux acteurs du développement économique des intercommunalités, des consulaires, sont très mobilisés sur la structuration du développement de cette filière », résume Sylvia Sanchez. Et l'on sait notamment le projet de technopole agroalimentaire en gestation à Contres...

« La Maison de l'emploi et Pôle emploi souhaitent être le plus possible dans l'anticipation de ces projets, sur les questions de ressources humaines, car il y aura des besoins de qualification, des formations à développer s'ils deviennent demain possibles. »

Sachant que, pour boucler la boucle de l'agriculteur au consommateur, reste le maillon de la distribution, lui aussi en mutation : « On voit de plus en plus de circuits courts, des partenariats locaux entre grande distribution et producteurs ; des entreprises d'agroalimentaire qui vont vers la vente des produits en magasins d'usine. » Avec là encore, certainement, une nouvelle appréhension des ressources humaines à inventer.

Emmanuelle Pavillon

## le point +

### Chaîne

Une agriculture qui a une histoire et une industrie agroalimentaire en développement, des circuits de distribution qui tendent à se raccourcir...

Du producteur au consommateur, la chaîne de production alimentaire est, et peut être, source d'emplois en Blaisois. Les acteurs travaillent à sa cohérence.

### en chiffres

#### Agriculture

> **1.107**. Soit le besoin de main-d'œuvre (les projets de recrutement) en 2010 dans le Blaisois. Il était de 1.647 en Loir-et-Cher ; de 7.241 en région Centre.

#### Agroalimentaire

> **1.685**. Le nombre de salariés dans le Blaisois, soit 708 femmes et 977 hommes. Ils sont 4.150 en Loir-et-Cher.

> **10 %**. L'agroalimentaire représente 10 % des salariés de l'industrie dans le Blaisois. > **300**. Le nombre d'embauches faites en 2010 par les 12 principales entreprises.

### à noter

#### Découvrir

Pôle emploi et le Fond d'aide à la formation du secteur agricole se sont lancés dans l'« Aide à la découverte des métiers de l'agriculture ». En lien avec des Centres de formation professionnelle et de promotion agricole, dont celui d'Areines, deux mois de formation et information (avec stage) peuvent aider à valider ou d'invalider un projet. Inscription auprès de Pôle emploi, 20/24 rue Racine à Blois.

#### Un forum

Pôle emploi organise un forum de l'agriculture, le 8 mars, de 9 h à 12 h 30, à la salle intergénéralités, route de Bracieux, à Fontaines-en-Sologne. Une vingtaine d'employeurs seront présents, avec tous, des projets de recrutement.

### s'informer

> Pôle emploi. Pour l'agriculture : 20/24 rue Racine à Blois. L'agroalimentaire : 29, avenue du Maréchal-Lyautey. Tél. 39.49.

> Sur Internet : www.apecita.com (offres d'emplois, formations) ; www.centre.educagri.fr (formation agricole) ; www.anefa.org/centre (main-d'œuvre agricole).

### à lire demain

Cinq pistes pour des emplois (4/5)  
l'industrie

### se former

#### Agriculture

> CFA horticole de Blois (portes ouvertes le 12 mars, 9 h 30-17 h). Tél. 02.54.56.49.00.

www.epl41.educagri.fr/horti.blois

> CFPPA 41 à Areines

(portes ouvertes le 12 mars, 9 h 30-17 h). Tél. 02.54.77.69.37 :

www.cfppa41.fr

> LEGTA Tours Fondettes.

Tél. 02.47.42.01.06.

www.tours-fondettes-educagri.fr

> Lycée viticole d'Amboise.

Tél. 02.47.23.35.50.

www.epl.amboise.educagri.fr

#### Agroalimentaire

> CFA horticole de Blois

> MFR Tours Val de Loire à

Tours. Tél. 02.47.54.24.21.

> Lycée A-Thierry à Blois.

Tél. 02.54.56.29.00.

lyc-augustin-thierry-blois.

tic.ac-orleans-tours.fr

> CIMI à Blois.

Tél. 02.54.74.65.15.

www.cimi.fr

> AFPA à Blois.

Tél. 02.54.90.29.90.

www.centre.afpa.fr

## Se regrouper pour mieux employer

En s'unissant au sein de groupements d'employeurs, les agriculteurs ont trouvé un moyen d'embauche fructueux autant pour eux, semble-t-il, que pour les salariés concernés. Le principe repose sur une association dont « l'objet est de mettre à disposition de ses membres de la main-d'œuvre salariée temporaire », tel que l'explique François Dobbelaere, président du groupement d'employeurs des semenciers ligériens.

### Un employeur au lieu de trente

L'idée est simple : les trente membres de l'association se partagent, en fonction de leurs besoins, les employés faisant partie du vivier du groupement. « Avant, tous les trente, nous étions concurrents pour la main-d'œuvre saisonnière », explique le président. Maintenant, grâce au système du groupement d'employeurs, les choses sont

organisées et facilitent le travail de tous.

Pour les employés, cela induit en outre une simplification des démarches et, surtout, une constance dans la tarification de la besogne effectuée : « Ces personnes n'ont plus qu'un employeur au lieu de 30, et donc qu'une seule fiche de paie », explique François Dobbelaere en mentionnant l'« harmonisation de la rémunération et du système administratif » permise par le système. Pour l'année dernière, l'activité fournie pour les besoins des membres de l'association a représenté 276 fiches de paies et concerné 84 personnes employées pour des travaux saisonniers. Essentiellement issus des communautés turques de Vendôme et de Châteaudun, les travailleurs en question sont des habitués du système : « Nous travaillons toujours avec les mêmes personnes, relate le président, il ne s'agit pas d'emplois



François Dobbelaere, président du groupement.

très qualifiés mais, au fil du temps, elles acquièrent une certaine spécialisation. »

Il n'y a pas que les compétences des employés qui se renforcent : le groupement, créé il y a trois ans, connaît une croissance du nombre de ses adhérents de 10 % par an environ.

Anne-Sophie Perraudin